



1071 Saint-Saphorin, le 22 mai 2017

Municipalité
de
St-Saphorin
(Lavaux)



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Lavaux, vignoble en terrasses
inscrit sur la Liste
du patrimoine mondial
en 2007

AU CONSEIL COMMUNAL DE SAINT-SAPHORIN

Préavis municipal no 367

Rapport de gestion pour l'année 2016

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

PREAMBULE

Conformément aux dispositions de la Loi sur les communes du 28 février 1956 (dont la dernière modification est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2013), du règlement sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979 et de l'art. 84 du règlement du Conseil communal de Saint-Saphorin du 16 février 2016, la Municipalité a l'honneur de vous présenter ci-après son rapport annuel sur la gestion des comptes et des biens communaux pour l'année 2016.

Ces derniers ont été soumis à l'organe de révision qui a fait son contrôle le 11 mai 2017 conformément aux directives du 1^{er} janvier 2004 édictées par l'Etat de Vaud.

Ce rapport est accompagné des comptes donnant à chacune et à chacun un aperçu des finances communales.

La Municipalité vous souhaite une très bonne lecture.

Considérations générales

Le présent rapport décrit dans le détail les activités des différents services et permet de comparer les chiffres réels 2015 et 2016 ainsi que le budget 2016. Destiné au Conseil communal, il est également un document important pour la documentation des archivistes.

Le détail complet des comptes des associations intercommunales est à disposition dans les rapports idoines mis à disposition.

1. ADMINISTRATION GENERALE

10 Autorités

L'année 2016 a vu le renouvellement des autorités communales au 1^{er} juillet 2016.

Conseil communal

La composition du bureau du Conseil communal a été la suivante :

	Jusqu'au 30 juin 2016	Dès le 1 ^{er} juillet
Président	M. Zoran Dragojlovic	M. Zoran Dragojlovic
1 ^{er} vice-Président	Mme Laurence Dellieu	Mme Laurence Dellieu
2 ^{ème} vice-Président	M. Nicolas Brunner	M. Jonas Lambelet
Scrutateurs	M. Marjanco Madzovski M. Christian Morerod	M. Marjanco Madzovski M. Christian Morerod
Scrutateurs suppléants	- -	M. David Garcia M. Pierre Grand
Secrétaire	M. Patrice Bocquet	M. Patrice Bocquet

La Municipalité a déposé sur le bureau du Conseil communal les préavis suivants :

Séance	Préavis
27 juin	352 Adjonction d'un article au règlement du port 353 Rapport de gestion et comptes pour l'année 2015
31 octobre	355 Octroi des diverses compétences à la Municipalité 356 Fixation des indemnités des membres de la Municipalité et jetons de présence des membres du Conseil communal pour la législature 2016-2021 357 Arrêté d'imposition pour l'année 2017 358 Octroi d'un crédit de CHF 131'500.- TTC pour le remplacement de la coulisse d'eaux claires située à l'aval du ruisseau de la Saint-Germandaz et de la route du Lac par un collecteur d'eaux claires
9 décembre	359 Plafond d'endettement pour la législature 2016-2021 360 Budget pour l'année 2017 361 Règlement et tarif des émoluments du contrôle des habitants 362 Demande de crédit de CHF 150'000.- pour la rénovation complète de l'appartement sis au 1 ^{er} étage du bâtiment de l'Épicerie

Votations et élections



5 dépouillements
réalisés par le bureau du
Conseil

263 électeurs et
électrices, dont
22 étrangers

Motions, postulats et interpellations

Conformément à l'article 112 du RCC, la Municipalité fait part des postulats, motions, projets et interpellations auxquels elle n'a pas encore répondu ou qui sont en cours d'étude au 31 décembre 2016, à savoir :

Date	Auteur	Sujet	Remarque
2010	Pierre Grand	Pour une étude sur la mobilité douce à St-Saphorin	Un groupe de travail a été créé pour étudier les possibilités de mobilité douce dans le cadre de la réfection et requalification de la route du Lac. La réflexion est étendue aux communes voisines via la CIL
2011	François Etter	Circulation sur la route cantonale traversant notre commune	Comme pour l'objet précédent, ce sujet sera traité par le nouveau groupe de travail

Municipalité

Les élections municipales en juin 2016 ont vu la réélection des 5 membres de l'Exécutif en place. Un léger remaniement des dicastères a été effectué afin d'équilibrer les tâches.

Gérald Vallélian	Marianne Mühlethaler	Laurette Ruchonnet	Gilles Guex	Mauro Contardo
Syndic	Municipale	Municipale	Municipal	Municipal
23.05.2012	01.01.2002	01.07.2011	01.07.2011	07.05.2012
Administration, domaines et développement durable	Affaires sociales, espaces, cultes, écoles et sport	Urbanisme et bâtiments	SI, eaux, déchets et informatique	Finances, police et routes
Délégations	Délégations	Délégations	Délégations	Délégations
<ul style="list-style-type: none"> • Conférence des Syndics du district • Appellation Saint-Saphorin • Codir de l'APOL • Caveau des vigneron • Commission de la taxe de séjour • Hôpital Lavaux • RAS Riviera • Société de développement • MVT • Triage de Lavaux • Groupement de défense contre la Grêle à Lavaux • Association pour la défense des intérêts audiovisuels de la région Riviera-Chablais-Pays-d'Enhaut 	<ul style="list-style-type: none"> • Conseil de l'établissement et intercommunal de l'ASCL • Conseil de paroisse • Conseil intercommunal de l'ACPRS • Entraide familiale • Hôpital Lavaux • Codir de l'ARAS Riviera • Service d'aide à la famille • Lausanne-Marathon 	<ul style="list-style-type: none"> • CIL • Associations Lavaux en Train et Lavaux Express • CI de l'ARAS Riviera • Société des améliorations foncières 	<ul style="list-style-type: none"> • Commission consultative du feu • EauService • Télélavaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Codir de l'APOL • Conseil intercommunal de l'ACPRS • Fonds intercommunal de réserve pour l'achat et le renouvellement d'unités de sauvetage

Durant l'année 2016, l'Exécutif a tenu 34 séances, le lundi soir et le jeudi matin.

La traditionnelle inspection annuelle de Monsieur le Préfet a eu lieu le 24 octobre 2016. Aucune remarque particulière n'a été émise.

11 Administration



5 employés permanents
représentant
2.5 EPT

CHF 264'849.-
de charge salariale y.c.
les charges sociales

Personnel communal

Le personnel communal est composé de :

- M. Jorge Ferreira, Employé communal (dès le 1^{er} avril 1998) à 100%
- Mme Laurence Negro-Chochard, Secrétaire Municipale (dès le 1^{er} juillet 2009) à 70%
- M. Roger Stettler, Boursier communal (1^{er} juin 2015) à 30%
- Mme Daniela Clerc, collaboratrice au secrétariat (dès le 29 janvier 2015) à 40%
- M. Pierre Frauenfelder, auxiliaire au service de voirie (1^{er} janvier 2016) à 10%
- M. Yvan Regamey, Vigneron-tâcheron (dès le 1^{er} novembre 2005)
- M. Pierre Fontannaz, Vigneron-tâcheron (dès le 1^{er} novembre 1986)
- Mme Madeleine Imobersteg, responsable de la cave communale (dès le 6 novembre 2008)

Auxiliaires/remplaçants :

- Mme Natacha Fasquel, gestion et surveillance du salon-lavoir
- M. René Mühlethaler, remplaçant de l'employé communal
- Mme Marie-Louise Chevalley, gestion du temple (dès le 1^{er} août 2012)

Aucune indexation au coût de la vie n'a été attribuée au 1^{er} janvier 2016.

Naturalisations

Aucune demande de naturalisation n'a été déposée en 2016, la Municipalité n'a pas procédé à d'audition durant l'année.

Intérêts généraux (agenda 21 et développement durable)

Une des cinq subventions budgétées pour l'achat d'un vélo électrique a été versée conformément au règlement communal en vigueur.

16 Taxe de séjour

Le résultat des comptes 2016 de la commission intercommunale de la taxe de séjour cercle de Saint-Saphorin se décompose comme suit :

	Hôtels	Locations	Résidences secondaires	Totaux	
	recettes CHF	recettes CHF	recettes CHF	nuitées	recettes CHF
Chexbres	61'078.50	1'966.70	14'725.20	17'965	77'770.40
Puidoux	31'731.00	12'913.15	4'801.45	13'325	49'445.60
Rivaz	1'592.50	3'585.00	2'690.00	1'650	7'867.50
St-Saphorin	0.00	1'434.00	2'775.00	340	4'209.00
Totaux	94'402.00	19'898.85	24'991.65	33'280	139'292.50
Différence par rapport à 2015				+3'945	+11'917.15

Ces fonds sont gérés par la commission de la taxe intercommunale de séjour, sur la base du règlement modifié le 13 décembre 2013 par le Conseil communal et entré en force le 12 mars 2014. Ils sont destinés à soutenir divers événements culturels, touristiques et promotionnels.

Remarques générales sur le chapitre 1

Ci-dessous les explications des écarts principaux vs budget ou vs année précédente.

11.3189	Frais divers – archivage	Budget	12'500
	Mandat d'archivage payé par dissolution de provision	Effectif	0
11.319	Cotisations membres associations	Budget	3'000
	Adhésion à l'association Les Plus Beaux Villages de Suisse	Effectif	3'723
14.3193	Cotisations (nouveau compte)	Budget	0
	Adhésion à Cité de l'Energie	Effectif	600

2. FINANCES



CHF 462'516.36
de charges
CHF 1'632'367.61
de revenus

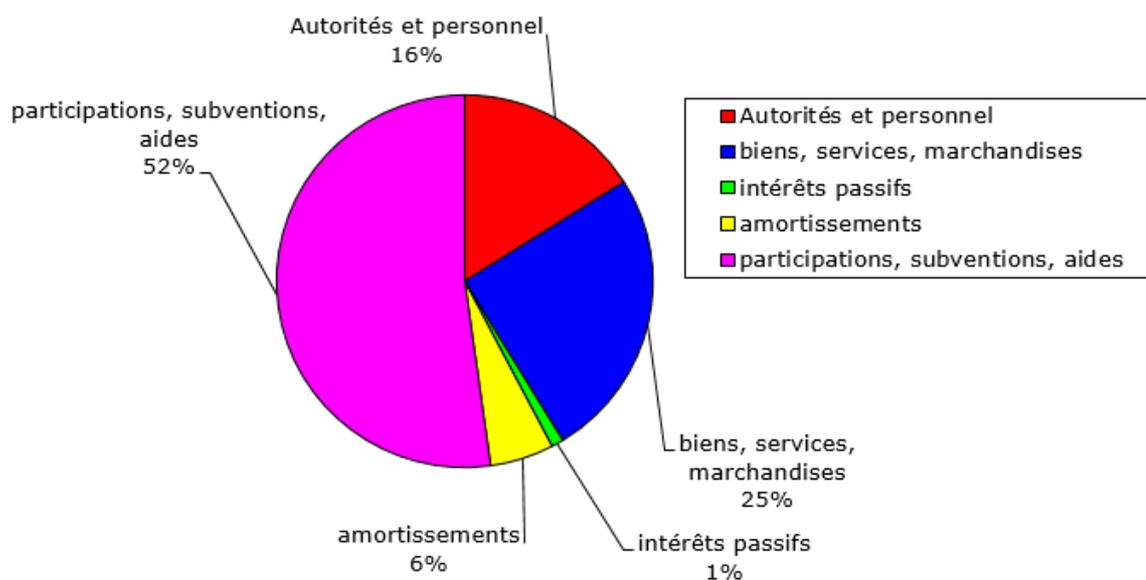
CHF 136'585.58
de déficit
CHF 531'185.- prévus
au budget 2016

A l'instar des années précédentes, cette diminution du déficit est due à un retour de la facture sociale de CHF 126'880.- ainsi qu'à des entrées via les impôts et impôts conjoncturels (droits de mutation, succession/donation et gains immobiliers) pour environ CHF 220'000.-.

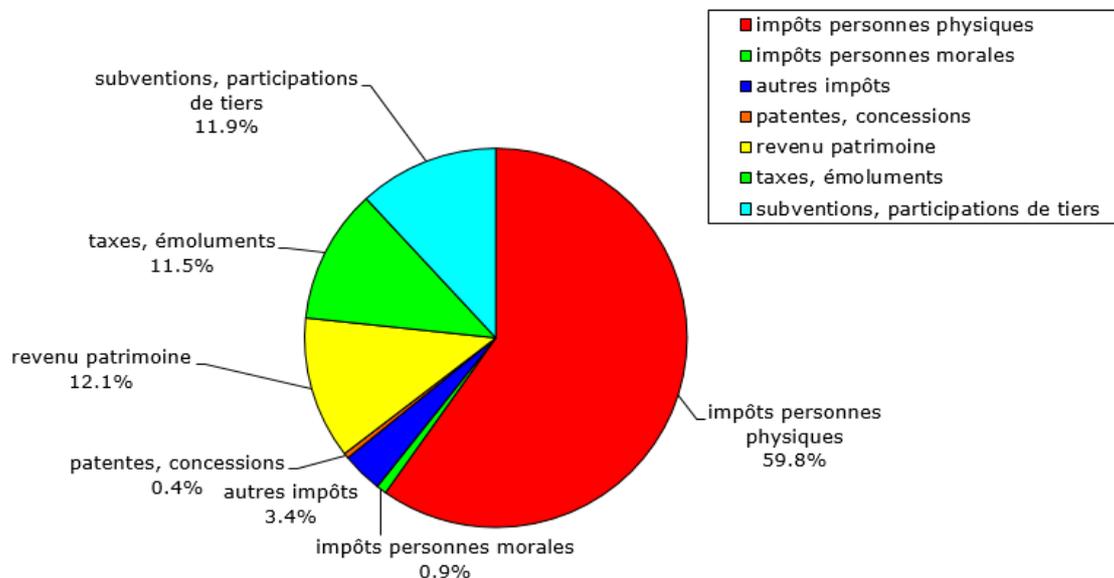
Structure des charges et revenus de fonctionnement

Les deux graphiques ci-dessous représentent les charges et revenus par nature.

Structure charges de fonctionnement



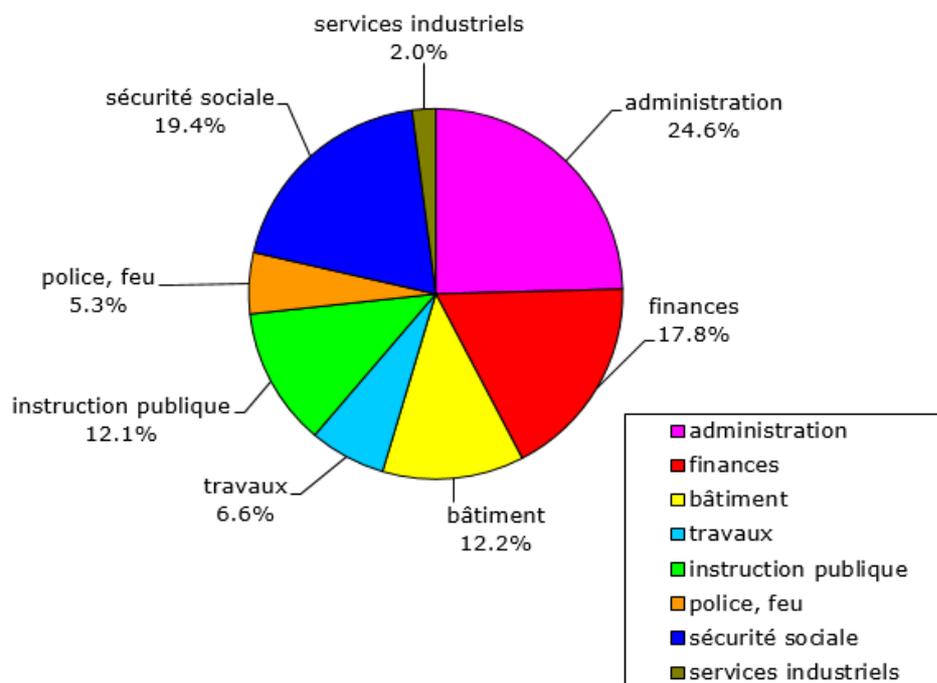
Structure revenus de fonctionnement



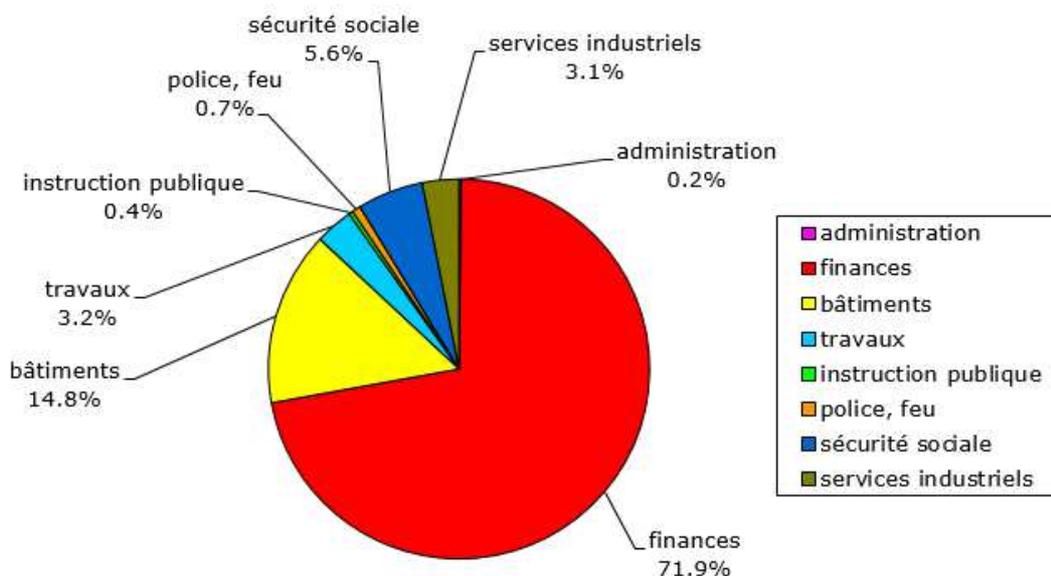
Charges et revenus de fonctionnement

Les deux graphiques suivants expriment la répartition en pourcent des charges puis des recettes.

Charges de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



21 Impôts

Comparaison de la valeur du point d'impôt des 6 dernières années :

2011	2012	2013	2014	2015	2016
62	62	62	60	62	67
par habitant					
64.97	58.19	59.10	53.54	55.34	49.36

22 Service financier

Marge d'autofinancement

	Comptes 2016	Budget 2016	Comptes 2015	Comptes 2014
Total des recettes de fonctionnement	2'378'160.76	1'898'416.00	2'634'315.44	2'145'972.00
A déduire :				
- prélèvement sur fonds de réserve	-39'063.15	-6'600.00	-143'317.65	-778.00
- gains comptable sur péréquation (papiers valeurs)	0.00	0.00	0.00	0.00
- imputations internes	-74'947.25	-24'900.00	-74'596.00	-59'209.00
Recettes de fonctionnement nettes	2'264'150.36	1'866'916.00	2'416'401.79	2'085'985.00
Total des dépenses de fonctionnement	2'514'746.34	2'388'100.00	2'635'738.67	2'574'891.00
A déduire :				
- amortissements comptables	-128'510.30	-66'400.00	-257'680.85	-43'110.00
- attributions aux fonds de réserve	-93'075.50	-26'300.00	-42'839.75	-40'196.00
- imputations internes	-74'947.25	-24'900.00	-74'596.00	-59'209.00
Dépenses de fonctionnement nettes	2'218'213.29	2'270'500.00	2'260'622.07	2'432'376.00
Recettes de fonctionnement nettes	2'264'150.36	1'866'916.00	2'416'401.79	2'085'985.00
Dépenses de fonctionnement nettes	-2'218 213.29	-2'270 500.00	-2'260'622.07	-2'432'376.00
Excédent de recettes / (-) dépenses de fonctionnement (marge d'autofinancement brute)	45'937.07	-403'584.00	155'779.72	-346'391.00
Capacité d'autofinancement				
<u>marge d'autofinancement brute x 100</u> recettes de fonctionnement nettes	2.03%	-21.62%	6.45%	-16.61%

Péréquation financière

Cette charge est liée à la capacité contributive de la commune par rapport à la moyenne des communes vaudoises. Ce que nous pouvons constater, c'est qu'indépendamment des contributions pour années antérieures, elle reste très élevée.

A titre de comparaison, le tableau ci-dessous met en évidence le poids de la charge de la contribution au fonds de péréquation et de la facture sociale nette en fonction de notre capacité contributive (revenus d'impôts).

	Comptes 2016	Budget 2016	Comptes 2015	Comptes 2014
Contribution au fonds de péréquation (y.c. antérieure)	377'721	377'719	410'732	362'440
Facture sociale (y.c. remboursements)	281'754	335'934	87'699	512'612
Total des charges	659'475	713'653	498'431	875'052
Part de la péréquation / total des revenus d'impôts	25%	29%	30%	28%
Part de la facture sociale / total des revenus d'impôts	18%	26%	6%	39%
Total des charges	43%	55%	36%	67%

Investissements et fonds de réserve



CHF 93'075.50
attribués à des fonds de
réserve

CHF 162'523.75
d'investissements nets

Amortissements

Les amortissements 2016 s'élèvent à CHF 128'510.30, dont les principaux postes sont les suivants :

Compte	Détail	Bilan	Montant
22.3302	Titres	9120	23'710
351.3303	Réfection des toitures, préavis 334	9123.71	27'500
352.3312	Grange à Palley	9143.10	18'300
352.3312	Immeubles	9143	6'500
43.3311	Réfection du mur du chemin des Pierre-Neyres, préavis 311 (prévu au budget 2015)	9141.6	6'850
43.3311	Etude du réaménagement de la place du Peuplier	9143	6'500
43.3311	Réfection du chemin de la Poste, préavis 320	9141.61	6'300
43.3313	Véhicule	9146.2	8'150
46.3329	PGEE	9144.5	4'200
47.3329	Entretien des ruisseaux	91441.6	22'814
58.3312	Réfection intérieure du Temple	9143.9	6'500
81.3329	Service des eaux	9144.7	20'500

Remarques générales sur le chapitre 2

21.4002	Impôt sur la fortune Manque à gagner dû à des optimisations fiscales	Budget Effectif	260'000 110'081
21.4004	Impôt sur la dépense (anciennement spécial étranger) Montant exceptionnel non prévisible	Budget Effectif	35'000 201'987
21.4040	Droits de mutation Vente de plusieurs immeubles. Le 50% de cette somme est reversée au canton	Budget Effectif	10'000 98'614
21.4090	Impôts récupérés après défalcatons Montants encaissés suite à des retours à meilleure fortune de contribuables	Budget Effectif	0 25'045
21.4221	Revenus comptes courants – intérêts de retard Retour de facturation des intérêts de retards aux contribuables	Budget Effectif	3'000 33'928
21.4411	Part à l'impôt sur les gains immobiliers Le 50% de cet encaissement extraordinaire en lien avec le compte 21.4040 retourne au canton	Budget Effectif	1'000 44'920
22.318	Honoraires et prestations de service – frais bancaires Dont frais de dépôt en banque des titres stockés dans le coffre de la bourse pour CHF 2'160.-	Budget Effectif	1'500 2'731
22.3302	Amortissement Titres Trois positions de titres ajustées à la valeur nominale des actions (Romande Energie, Raiffeisen et Cridec)	Budget Effectif	0 23'710

3. DOMAINES ET BÂTIMENTS – PROPRIETES COMMUNALES

32 Forêts



CHF 16'980.65
de charges
CHF 16'999.45
de revenus

18 hectares
de forêt

Martelage (24 juin 2016)	Vulpillière	181 m ³ résineux 6 m ³ feuillus
	Total	187 m³
Sois culturaux/ éclaircies		45 ares
Vente de bois		141 m ³ bois de service résineux 0 m ³ bois de service feuillus 21 m ³ bois de feu feuillus
	Total des bois vendus	162 m³
Subventions	soins aux jeunes peuplements* ¹ arbres habitats* ²	CHF 1'023'75 CHF 1'000.00

*¹ L'Etat et la Confédération aident les propriétaires forestiers par le biais de subventions octroyées pour les travaux effectués dans les jeunes plantations. Le garde-forestier assure la direction et la surveillance des chantiers ainsi que le suivi financier du projet.

*² En 2016, la Municipalité a signé une déclaration d'engagement pour la création de 5 arbres-habitats. Ce projet a pour but de favoriser les espèces dépendant du cycle biologique complet et des microhabitats liés aux vieux arbres jusqu'à leur décomposition totale.

L'abandon du taux plancher de CHF 1.20 pour 1 Euro, le 15 janvier, a engendré une baisse de prix des bois ronds et des sciages. Cette baisse s'est maintenue sur le marché au niveau de nos exploitations en 2016. Les prix étaient stables, avec une légère hausse en fin d'année, mais toujours inférieurs aux prix précédent l'abandon du taux plancher.

Un fort ralentissement de l'évolution de la chararose du frêne a été constaté. L'évolution s'est par contre maintenue sur les sujets plus jeunes. Le garde-forestier maintient un suivi.

33 Vignes



13'569 m²
de domaine viticole



5'703 litres
récoltés

Les sautes d'humeur de 2016 ont sérieusement entamé l'enthousiasme de nos vigneron. Cependant, avec conviction, compétence et savoir-faire, ils ont redoublé d'efforts pour protéger le vignoble et amener à maturité une récolte certes de quantité limitée, mais d'une qualité finalement étonnante.

La récolte a donné les quantités suivantes :

	Cépage	Vendange	Récolte	Degré Oe
Rouge	Gamay	19 octobre	1'000 litres	82°Oe
	Pinot Noir	19 octobre	1'127 litres	82°Oe
	Merlot	28 octobre	429 litres	96°Oe
Blanc	Chasselas	8 octobre	3'147 litres	78°Oe

35 Bâtiments

5
bâtiments
19
appartements

CHF 223'768.20
de loyers encaissés

Remarques générales sur le chapitre 3

351.3121	Achats et consommation d'eau Consommation d'eau et location compteurs des bâtiments, jusqu'ici non affectés	Budget	0
		Effectif	1'872
352.314	Entretien bâtiment Maison Commune et divers Remplacement de la machine à laver le linge suite à une panne, amélioration phonique du caveau, aménagements supplémentaires dans la cuisine	Budget	33'000
		Effectif	35'675
352.3185	Honoraires et frais d'expertises Relevés de la Grange à Palley	Budget	0
		Effectif	4'500

4. TRAVAUX PUBLICS - URBANISME
42 Urbanisme – Architecture – Police des constructions

19
dossiers examinés,
analysés ou traités

1 permis de construire délivré (3 en 2015)
2 permis d'habiter ou d'utiliser délivrés
(4 en 2015)
3 dispenses d'enquêtes accordées
(0 en 2015)

43 Route - Voirie

7'895 m
de routes communales

2'750 m
de routes cantonales, dont
590 m
en traversée de localité à charge de la
commune

Zone 30 km/h à Lignièrès

La DGMR a procédé à un contrôle d'efficacité de la zone 30 à Lignièrès courant mai 2016. Si les sections des chemins Sur la Fontaine et du Bois- Jaccoud ont été homologuées, cela n'a pas été le cas pour le chemin de Coumont, où des mesures supplémentaires doivent être prises afin d'améliorer les critères d'efficacité. Au vu de la configuration des lieux, un coussin berlinois permettra de réduire substantiellement la vitesse des véhicules.

44 Parcs publics, places et promenades - Cimetière**Place de jeux à Lignièrès**

Suite au préavis négatif délivré par la Commission consultative de Lavaux (CCL), le projet de création de la place de jeux à Lignièrès a été bloqué. Le SDT a finalement délivré le 13 septembre 2016 son accord préalable au dossier soumis le 21 avril 2016, sous réserve de modifications. Les plans ont été adaptés selon les exigences cantonales et transmis pour mise à l'enquête en février 2017.

Réaménagement de la place du Peuplier

Le SIPAL et le SDT ont procédé, sur demande de l'Exécutif, à une visite locale de la place du Peuplier afin de débloquent le projet entravé par le préavis négatif de la CCL. Il en est ressorti que des travaux de réaménagement simples peuvent être exécutés sans autorisation cantonale.

Cimetière

Une inhumation a été effectuée au cimetière communal en 2016.

**45 Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées et la gestion des
46 déchets pour les communes de Chexbres, Puidoux, Rivaz et Saint-Saphorin**

CHF 1'604'829.59

de charges

CHF 1'733'636.11

de revenus

3'355.61 tonnes

de déchets récoltés à la

déchetterie

45 Déchets et ordures ménagères - Déchetterie



1'040.76 tonnes

de déchets ménagers

acheminés à la Satom

pour incinération

3'355.61 tonnes

de déchets récoltés à la

déchetterie

46 Assainissement – Réseau d'égouts, épuration, eaux claires



6'698 m

de collecteurs

communaux

3'890 m de collecteurs

ACPRS

5'263 m de collecteurs

d'eaux pluviales provenant de

voies de circulation

Remarques générales sur le chapitre 4

43.3186	Primes d'assurances de tiers, choses et RC Prime d'assurance du véhicule figurant auparavant dans le compte 43.3155	Budget Effectif	0 1'877
45.3115	Achats d'engins et accessoires Achat d'un container supplémentaire pour l'écopoint de l'administration suite à la suppression du ramassage porte à porte au bourg	Budget Effectif	0 858
45.318	Enlèvement et élimination des ordures Surévaluation du budget pour les levées du container à déchets verts ménagers GastroVert	Budget Effectif	2'800 1'511
46.3012 47.3012	Traitement du personnel occasionnel Heures supplémentaires effectuées par l'employé auxiliaire dans le cadre de recherches sur les canalisations EU/EC (séparatif)	Budget Effectif Budget Effectif	0 1'327 0 1'327
46.3144. 3	Entretien des canalisations et STAP Fuite sur la conduite EC sous l'A9	Budget Effectif	10'000 27'303
46.3185	Honoraires et frais d'expertises Contrôle des raccordements de bâtiments sur le réseau d'assainissement	Budget Effectif	0 2'151
47.4526	Participation de communes à charges d'aménagement et protection Facturation de la participation à charge de la commune de Chardonne concernant le préavis no 328 relatif au ruisseau de la Salenche en 2016 au lieu de 2015	Budget Effectif	0 6'017

5. FORMATION – JEUNESSE - EGLISE

51 Etablissement primaire et secondaire du cercle scolaire de Saint-Saphorin



CHF 5'729'228.25

coût net à répartir

CHF 4'973.28

coût par élève

41 élèves

saint-saphoriens, sur les

1'152 enfants scolarisés

Comptes	Bourg-en-Lavaux	Chexbres	Puidoux	Rivaz	Saint-Saphorin
Administration	73'488.37	35'321.51	48'675.54	5'007.08	5'937.99
Primaires	1'372'774.00	523'990.93	1'051'244.57	91'306.67	132'471.79
Secondaires	904'457.29	471'676.39	729'759.31	92'001.58	106'381.29
Accueil secondaires	19'576.76	725.07	0	725.07	725.07
Total	2'370'296.40	1'031'713.90	1'892'661.40	189'040.40	245'516.15

58 Temple et cultes



29

réservations du temple
(26 en 2015)

22

réservations du jardin
(19 en 2015)

Remarques générales sur le chapitre 5

51.3521	Participation à des charges de trafic ASCL Augmentation des transports scolaires en raison de la suppression de la salle de gymnastique durant les travaux de construction du nouveau collège	Budget Effectif	71'700 88'699
54.352	Participation office d'orientation scolaire Facturation pour 2015 et 2016	Budget Effectif	400 699
58.3141.3	Entretien bâtiments temple et chapelle Remplacement des trois projecteurs du temple pour CHF 4'728.80	Budget Effectif	2'000 5'090

6. SECURITE PUBLIQUE

60 Association intercommunale de police (APOL)



CHF 48'418.-

coût net
sur un total de
CHF 4'487'716.-

Chiffres pour
Saint-
Saphorin

1'374 heures

d'intervention

4'314 infractions radar

135 amendes d'ordre

62 Registre des habitants



398 résidents
principaux
(383 au 31.12.2015)

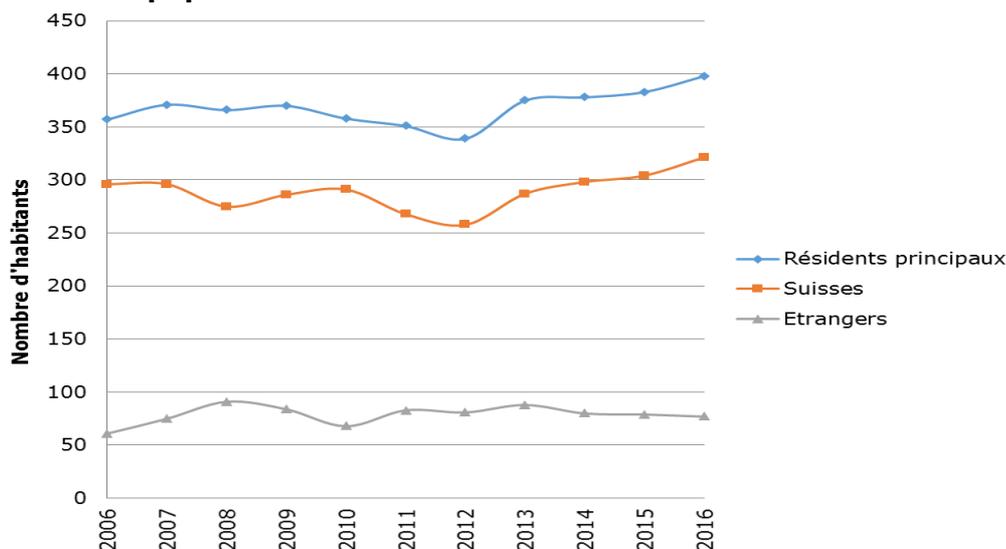
180 ménages

41 ans âge moyen

5 naissances

1 décès

Evolution de la population des dix dernières années



65 Service de défense incendie et de secours Cœur-de-Lavaux



CHF 9'235.68

coût net
sur un total de
CHF 352'127.87

CHF 24.11

coût par habitant (base 383)
(CHF 27.36 en 2015)

66 Organisation régionale de protection civile (ORPC Lavaux)



CHF 7'762.43

coût net
sur un total de
CHF 530'885.47

CHF 20.27

coût par habitant (base 383)
(CHF 21.02 en 2015)

Remarques générales sur le chapitre 6

60.35210	Participation à APOL	Budget	59'000
	Rétrocession suite à un exercice bénéficiaire	Effectif	48'418
66.314	Entretien abri PC	Budget	2'000
	Recherches des infiltrations d'eau en cours	Effectif	486

7. SECURITE SOCIALE

71 Aides sociales

Fondation en faveur des familles du cercle de Saint-Saphorin



3 structures

Garderie les Marmousets
UAPE La Fontaine Magique
Accueil familial de jour

27.65 EPT (38 employés)

24 accueillantes

dont 1 à Saint-Saphorin

Entraide familiale



414 transports
bénévoles
11'678 km

7 animatrices

pour les haltes-jeux et
maternelles de Puidoux et
Chexbres

RAS Régionalisation Action Sociale

CHF 3'552.00

coût net
sur un total de
CHF 764'151.73

CHF 8.92

coût par habitant

Remarques générales sur le chapitre 7

71.365

Contribution à l'AVASAD

Contribution abaissée à CHF 93.- par habitant au lieu des CHF 99.- annoncés

Budget

Effectif

38'000

34'020

8. SERVICES INDUSTRIELS**81 Service des eaux**25'006 m³
d'eau facturés
(28'927 m³ en 2015)5'030 m³ achetés à
Puidoux7'544 m³ achetés
à la Ville de Lausanne**Remarques générales sur le chapitre 8**

81.3121

Achat d'eau et d'énergie

Achat d'eau consommée dans le cadre du chantier de l'A9 par la Confédération. Compensé par la vente au compte 81.435

Budget

Effectif

16'000

23'485

CONCLUSIONS

La Municipalité a le plaisir de vous soumettre les comptes 2016 qui présentent un résultat moins déficitaire que prévu. Néanmoins, la situation financière de la commune reste préoccupante, puisque qu'elle demeure dans les chiffres rouges.

Notre commune ne peut malheureusement pas compter sur une perspective d'augmentation du nombre d'habitants pouvant générer des recettes fiscales supplémentaires. Par ailleurs, l'on constate une diminution progressive des fortunes imposables. Elle doit donc trouver des solutions afin de pouvoir répondre aux besoins courants et poursuivre son programme d'investissements.

En effet, la Municipalité s'engage à persévérer dans la conservation du patrimoine communal et le maintien des infrastructures par des travaux d'entretien et de rénovation réguliers, également dans une vision à portée écologique, notamment en ce qui concerne les bâtiments.

Pour les projets en cours d'étude, comme la grange à Palley, la réhabilitation de la route du Lac ou encore le réaménagement de la place du Peuplier, il sera une nouvelle fois nécessaire de faire recours à l'emprunt.

Forte de ces constatations, la Municipalité maintiendra une gestion toujours aussi rigoureuse dans chaque dossier dont elle a la charge.

Conclusion

En conclusion, la Municipalité demande à ce qu'il plaise au Conseil communal de prendre la décision suivante :

- vu les comptes présentés par la Municipalité et vérifiés par la fiduciaire mandatée ;
- ouï le rapport de la commission de gestion ;
- considérant que l'objet a été porté à l'ordre du jour.

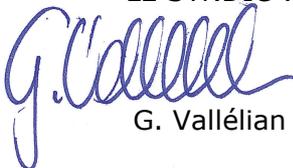
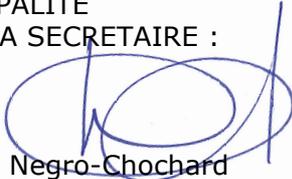
LE CONSEIL COMMUNAL DECIDE

- d'approuver les comptes et le rapport de gestion pour l'année 2016 et de donner décharge de leur gestion aux organes responsables.

Adopté en séance de Municipalité du 22 mai 2017.

Veillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

LE SYNDIC :	LA SECRETAIRE :
 G. Vallélian	 L. Negro-Chochard



Les annexes suivantes peuvent être consultées sur le site internet communal :

- Comptes de l'ASCL
- Rapport d'activités de la fondation en faveur des familles du cercle de Saint-Saphorin
- Rapport annuel et comptes de l'ACPRS
- Comptes de l'APOL
- Comptes de l'ARAS
- Comptes et rapport annuel du SDIS
- Rapport annuel de l'ORPCi

Sur demande, une version papier sera transmise.